

2AOR

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

En formation, au capital de 500 euros

Siège social: 41 rue LE de la Tour d'Auvergne 75009 Paris

RCS en cours

Procès-Verbal de décisions unilatérales de l'actionnaire unique en SASU

Le 29/08/2025, est présent au siège de la société, le soussigné: Mr Olivier REMY, né le 12/06/1959 à 75015 Paris 15 (France), de nationalité Française, demeurant au 41, rue LE de la Tour d'Auvergne 75009 Paris a décidé la nomination du dirigeant comme suit:

RÉSOLUTION N°1

Nomination aux fonctions de Président telles que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée:

Mr Olivier REMY, né le 12/06/1959 à 75015 Paris 15 (France), de nationalité Française, demeurant au 41, rue LE de la Tour d'Auvergne 75009 Paris

celui-ci présent, déclare accepter lesdites fonctions.

RÉSOLUTION N°2

La rémunération de la présidence sera fixée ultérieurement.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en autant d'exemplaires originaux qu'il est nécessaire pour le dépôt d'un original au siège social et l'exécution des diverses formalités de publicité légale, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Je soussigné Mr Olivier REMY, né le 12/06/1959 à 75015 Paris 15 (France), de nationalité Française, demeurant au 41, rue LE de la Tour d'Auvergne 75009 Paris, certifie ce Procès-Verbal d'Assemblée Générale conforme à l'original.

Fait à: Paris

Le: 29/08/2025

Signatures de l'associé unique:

